

SECTEUR FORESTIER

Province d'Ouarzazate (Maroc)

INTRODUCTION

La province d'Ouarzazate occupe la partie Est de la région Souss Massa Draa, limitée au Nord par la ligne de crête du haut Atlas central au niveau des Provinces de Marrakech et Azilal, au Sud par la Province de Zagora et à l'Ouest par la Province de Taroudante.

CARACTERISTIQUES MAJEURES DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le territoire de la province d'Ouarzazate s'étend sur une superficie globale de **19.464** Km² présente des particularités orographiques et climatiques très spécifiques.

Relief

Du Nord au Sud, le relief présente deux ensembles :

- ✓ Le haut Atlas, avec des zones très accidentées et fortement surélevées (plus de 3000m) et des zones d'altitude moindre (inférieure à 2000 m) constituant l'extrémité de l'Anti-Atlas. Ces montagnes sont couvertes de forêts souvent dégradées de genévrier, de formations à armoise et de nappes alfatières. Ces zones sont à caractère potentiellement forestier.
- ✓ Le domaine Sud Atlasique, d'une topographie relativement peu mouvementée, découpé par les vallées des grands oueds (Draa).

Climat

Il varie selon l'altitude et la latitude avec un caractère d'aridité presque commun à la totalité de la zone.

Le Haut Atlas constitue, en fait, une barrière pour les vents froids et humides qui se développent sur le Maroc Atlantique au Nord.

Caractéristiques du climat:

- ✓ Une pluviométrie faible et irrégulière dans le temps et dans l'espace.
- ✓ Des chutes de neige localisées dans les hautes montagnes à partir de 1.800 m;
- ✓ Des températures très élevées (+ 40° c) en été et basses en hiver (- 5°c);
- ✓ Une amplitude thermique journalière en général assez importante (de 15 à 20°c);
- ✓ Une évaporation intense qui atteint plus de 2500 mm annuellement.

Types de sols

D'une manière générale, les sols sont de nature alluvionnaire peu évolués et à tendance alcaline. Ils présentent, par endroit, des teneurs en sel assez élevées.

Ressources en eaux

Les ressources en eaux superficielles sont mobilisées par l'oued Drâa et ses principaux affluents:

- Oued Dades.
- Oued Ouarzazate.
- Oued M'Goune.
- Oued N'Ait Douchen

Les apports de ces oueds totalisent en moyenne **415 millions** de m³ par an à l'entrée du Barrage Mansour Eddahbi.

Végétation spontanée

Les grands types de végétation que l'on rencontre dans les zones présahariennes sont constituées de formations forestières sur les zones de crêtes (chêne vert, Genévrier oxycedre, genévrier Turifère... etc), les steppes à armoise blanche, les steppes à chénopodiacées, les steppes d'alfa.

Dans ces différentes formations, définies par leurs espèces pérennes caractéristiques, se développe avec une variabilité dans l'espace et dans le temps une végétation annuelle à cycle court (graminées, crucifères, composées etc.)

SECTEUR FORESTIER

Potentialités forestières

La répartition de la végétation est conditionnée par deux principaux facteurs limitants : le climat et la géographie

Les formations forestières de cette zone se présentent dans un état dégradé à cause des multiples mutilations qu'ont dû subir, au fil des années, par une surexploitation accentuée par la sévérité climatique.

Sur le secteur de montagnes, la succession de végétation est relativement observée en allant des basses aux hautes altitudes : Genévrier rouge (*Juniperus phoenicea*) en premier lieu suivi du chêne vert (*Quercus rotundifolia*) et enfin le genévrier thurifère (*Juniperus thurifera*) en étage supérieur.

La superficie des forêts naturelles est de l'ordre de 53966 (Genévrier ; Chêne vert)

Dans le domaine de la biodiversité, plusieurs sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) y ont été identifiés afin d'assurer la conservation de ces milieux fragilisés. Les SIBE identifiés concernant les zones suivantes:

Zones terrestres

- Vallée de Télouate

Zones humides

- Barrage El-Mansour Eddahbi
- Jbel **Saghro**
- Oued Todra

Productions forestières

La limitation des potentialités productives des formations forestières (vu la rudesse des conditions climatiques) est largement compensée par de multiples autres rôles joués par ces formations :

- Rôle écologique et environnemental de protection contre la désertification.
- Rôle de récréation (atouts touristiques locaux). la pratique de la chasse et de la pêche constitue une autre forme du rôle récréatif de ces écosystèmes.
- Rôle social marqué par les divers droits d'usage permis par la législation notamment le parcours.

- Autres fonctions : l'importance des plantes médicinales et leurs relations avec les traditions thérapeutiques locales (jeunes rameaux de *Maerua crassifolia*, les huiles essentielles du romarin (*Rosmarium officinalis*) et de l'armoise (*Artemisia herba-alba*, ...)

Problématique liée au développement du secteur

Les principaux problèmes qui contraignent tout développement en particulier celui agricole et forestier, sont marqués par les aspects suivants :

*** Problèmes d'ordre naturel**

- ✓ Relief accidenté en montagne (Haut et anti-Atlas) induisant la concentration des programmes de développement au niveau des seules zones accessibles par le réseau routier. De nombreux autres milieux enclavés, recelant des potentialités importantes de développement, ne sont pas jusqu'à lors concernés par la réalisation de projets intégrés permettant leur relance économique.
- ✓ A l'exception des zones montagneuses où les précipitations annuelles atteignent ou dépassent 300mm, le reste du territoire, s'étendant sur une vaste superficie (supérieure à 80 %) est marqué par un climat prédésertique où les précipitations atteignent rarement 100 mm/an. D'où la limitation des actions forestières circonscrites au domaine Atlasique.
- ✓ Faible taux du couvert végétal naturel au niveau des plateaux et des plaines du domaine anti atlasique constitués par des écosystèmes très fragiles qui, sous l'effet de la moindre pression, peuvent constituer une menace sérieuse aux infrastructures de développement établies par l'homme.
- ✓ Erosion multiforme se développe de manière accentuée au niveau des bassins versants du domaine atlasique et des plaines et plateaux méridionaux.

*** Problèmes d'ordre anthropique**

- ✓ L'utilisation excessive et irrationnelle, par le surpâturage ou par tout autre mode d'exploitation des ressources naturelles, conduit à une situation de déséquilibre des écosystèmes steppiques par l'amenuisement des composantes sol et végétation.
- ✓ Régression des nappes d'armoise couvrant les terrains collectifs de parcours par l'exploitation anarchique et l'extraction des huiles essentielles. Cette situation a engendré une régression des espaces pastoraux et a encouragé l'abandon du système pastoral extensif adapté aux conditions naturelles de la région en faveur de la sédentarisation dont les conséquences et les effets sont négatifs sur les composantes du milieu.
- ✓ Les interventions visant la sauvegarde et le développement du patrimoine forestier sont souvent perturbées par les oppositions des populations locales pour diverses raisons. Donc la faisabilité des projets n'est pas toujours garantie et nécessite souvent une période de concertation assez longue avec les habitants concernés pour obtenir leur consentement et acquérir leur adhésion aux programmes à réaliser.

Bilan des réalisations

*** La sécurisation du domaine forestier**

Fournit au gestionnaire la base juridique pour mener à bien son action de conservation de la forêt et de lutte contre les diverses formes de déforestation.

Constitue un préalable aux investissements de mise en valeur et de développement permettant d'éviter les contestations et les litiges avec les riverains.

-Superficies délimitées : 35.000 ha

-Superficies non encore délimitées : 18.000 ha.(objet d'opposition de la part des collectivités ethniques concernées)

*** Reboisement**

- A base de cyprès et de pins... dont la vocation dominante est la protection du bassin- versant amont du barrage Mansour Eddahbi, essentiellement cantonnés en montagnes dans les zones de Tichka, Ighrem et de Télouate.
- Superficies reboisées : **3.385 ha.**

* **DRS fruitière** : Distribution depuis 1984 de 380.700 plants fruitiers (olivier, amandier, noyer)

* **Production des plants** : 400.000 U/an

* **Actions de désenclavement** : 146 Km

INTERVENTIONS PRIORITAIRES

Compte tenu des caractéristiques de la zone d'action, de la problématique posée et des possibilités de réalisation, la programmation décennale (2005-2014) a retenu les actions de développement et de conservation du secteur forestier et de lutte contre la désertification dans la zone, définis ci-après:

Travaux d'Aménagement antiérosif du bassin versant dominant le barrage d'El Mansour Eddahbi.

Objectifs du projet :

- Conservation des sols pour réduire l'érosion spécifique estimée à 470 tonne/km²/an.
 - Contribution à la protection du barrage dont la capacité de stockage des eaux est de l'ordre de 530 millions de m³.
 - Contribuer à la limitation des eaux déversées au lac du barrage sous l'effet de l'envasement.
 - Consolidation du couvert forestier et renforcement de leur rôle de protection.
 - Contribution à l'amélioration des revenus et de la qualité de vie de la population locale (création de l'emploi et protection de leurs exploitations contre les effets des inondations).

Impacts attendus :

- Contribution à la réduction de l'envasement du barrage ;
- Réhabilitation des écosystèmes forestiers ;

- Participation au désenclavement de la population locale ;
- Création d'emploi (800.000 JT en 10 ans) ;
- Sensibilisation de la population locale au concept des actions forestières.

Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

Ouarzazate